

The Honourable the Speaker took the Chair at the foot of the Throne, to which he was conducted by the Honourable Senator Perrault, P.C., and the Honourable Senator Flynn, P.C.

PRAYERS.

The Mace was then laid upon the Table.

Ordered, That the Mace be carried before the Honourable the Speaker.

The Honourable the Speaker informed the Senate that a communication had been received from the Administrative Secretary to the Governor General.

The communication was then read by the Honourable the Speaker, as follows:—

RIDEAU HALL

OTTAWA

GOVERNMENT HOUSE

APRIL 14, 1980

Sir,

I am commanded to inform you that the Right Hon. Bora Laskin, Chief Justice of Canada, in his capacity as Deputy Governor General, will proceed to the Senate Chamber to open the First Session of the Thirty-second Parliament of Canada on this day, Monday, the fourteenth of April 1980, at 9.30 a.m.

I have the honour to be,
Sir,
Your obedient servant,

EDMOND JOLY DE LOTBINIÈRE,
Administrative Secretary to the Governor General.

The Honourable
The Speaker of the Senate,
Ottawa.

Ordered, That the communication do lie on the Table.

The Honourable the Speaker having put the question whether the Senate do now adjourn during pleasure to await the arrival of the Right Honourable the Deputy of His Excellency the Governor General, it was—

Resolved in the affirmative.

L'honorable Président prend alors place au fauteuil au pied du Trône, conduit par l'honorable sénateur Perrault, C.P., et par l'honorable sénateur Flynn, C.P.

PRIÈRE.

La Masse est déposée sur le bureau.

Ordonné: Que la Masse soit transportée auprès de l'honorable Président.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Directeur administratif auprès du Gouverneur général.

L'honorable Président donne alors lecture de la communication, comme il suit:

RIDEAU HALL

OTTAWA

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le 14 AVRIL 1980

Monsieur le Président,

Je suis chargé de vous faire part que le très honorable Bora Laskin, le Juge en chef du Canada, en sa qualité de Gouverneur général suppléant, se rendra à la Chambre du Sénat à 9 h. 30 de l'avant-midi de ce jour, le 14 avril 1980, pour ouvrir la première session du trente-deuxième Parlement du Canada.

Veillez agréer,
Monsieur le Président,
l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur administratif auprès du Gouverneur général,
EDMOND JOLY DE LOTBINIÈRE.

L'honorable
Le Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour attendre l'arrivée du très honorable Suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, elle est—

Adoptée.